

Conseil d'administration du 13 juillet 2021

Délibération n° 232 autorisant la mise à jour du règlement intérieur des résidences universitaires

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Le Conseil d'administration du CROUS de Reims vote pour la mise à jour du règlement intérieur des résidences universitaires.

Pour : UNANIMITÉ

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Reims, le 13 juillet 2021

La Présidente du Conseil d'administration



Fabienne BLAISE